



**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 21/05/2022 à 18h**

**AU FOYER MUNICIPAL D'ALBAS SIÈGE DE L'ASSOCIATION**

**Pour les membres du conseil d'administration**

**Secrétaire de séance :**

Virginie STEVENS

**Membre(s) Présent(e)s (5) :**

Martine VENNIN-MAZERM (Présidente par intérim)  
Julien VENNIN (Trésorier)  
Virginie STEVENS (Secrétaire par intérim)  
Rosalyn CURWEN (Membre conseillère)  
Luc MICHAUX (Membre conseiller)

**Membres excusé(s) absent(s) (2) :**

Patrick COMTESSE Président démissionnaire.  
Marc STOCKMANS Secrétaire démissionnaire.

**Pour les membres adhérents de l'association**

**Membre(s) présent(s) (9) :**

Paul STEVENS, Isanna CURWEN, Jean Claude MONTLAUR, Marie NARTET, Cécile CROS, Raymonde VIALA, Christian MARTY, Christophe GODIER, Céline CHARRIER.

**Membre(s) représenté(s) (2) :**

Serge KUBITSCHECK et Lili SOLLILIG représentés par Marie NARTET.

La réunion débute à 18h15

Rappel : le conseil d'administration a pris acte de : 1° la démission du Président de l'association, Patrick COMTESSE, élu le 24 janvier 2022, dont la décision de démissionner a été communiquée au conseil d'administration le samedi 23 avril 2022. Une lettre de démission a été remise en mains propres au trésorier le 01 mai 2022 ; 2° la démission du secrétaire Marc STOCKMANS, élu le 24 janvier 2022, dont la décision de démissionner a été communiquée au conseil d'administration le jeudi 21 avril 2022. Comme le prévoient les statuts à l'article 12 et afin de ne pas entraver le bon fonctionnement de l'association, le conseil d'administration a procédé au vote des remplaçants provisoires pour ces deux postes du bureau en attendant la plus prochaine assemblée générale.

### **Election du président**

Luc MICHAUX étant seul candidat, il est élu à l'unanimité.

### **Election de la vice-présidente**

Rosalyn CURWEN s'est présentée pour le poste de vice-présidente. Elle a été élue à l'unanimité.

### **Election du secrétaire**

N'ayant aucun candidat, Virginie STEVENS, s'est proposée pour le poste de secrétaire et a été élue à l'unanimité.

### **Modification des statuts**

Les articles qui ont été revus sont : l'article 2 - but objet ; article 3 - siège social ; article 5 - composition ; article 6 - admission ; article 12 - conseil d'administration ; article 14 - règlement intérieur.

La révision des statuts a été validée par l'assemblée. (Voir annexe du projet des statuts)

Sont membres du Comité des Fêtes : les Albassiens en résidence principale et en résidence secondaire. Quelques exceptions sont faites pour les lieux-dit limitrophes à la commune d'Albas sur validation nominative du conseil d'administration, renouvelable chaque année.

### **Election des membres du conseil d'administration**

Parmi les membres présents, Christophe GODIER a exprimé son souhait de rejoindre le conseil d'administration. Il a été élu à l'unanimité.

Le nouveau Comité des Fêtes se compose désormais d'un président : Luc Michaux, d'une vice présidente : Rosalyn CURWEN, d'un trésorier : Julien VENNIN, d'une secrétaire : Virginie STEVENS, d'une conseillère : Martine MAZERM-VENNIN, d'un conseiller : Christophe GODIER.

## **Vote pour éllever les membres des anciens bureaux au titre de membres d'honneur**

Le conseil d'administration a proposé d'élèver en tant que membres d'honneur, les anciens membres des comités des fêtes en leur offrant la gratuité des repas. Ce point sera discuté et voté par le conseil d'administration.

### **Projets et activités**

- Rappel : les frais engendrés par la mairie pour rénover le lieu communal qu'est la Buvette fut à la hauteur de 2500 euros (matériel, salaire d'Alexandre...).
- Proposition de don pour l'épicerie EPI en circuit court. Ce point sera discuté et voté par le conseil d'administration.
- Proposition de don pour réduire l'affiliation aux cours de yoga avec Lili, au même titre que pour le cours de gym. Ce point sera discuté et voté par le conseil d'administration.
- Création d'une licence en cours.
- D'ici le mois de juillet, ouverture de la Buvette le vendredi (pétanque), samedi et mardi midi (après le vélo). Fermeture à 22H.
- Pour éviter les nuisances sonores, les repas seront proposés plus tôt, vers 18h.
- La Buvette fermera exceptionnellement plus tard les jours de fête, sous acceptation de Monsieur le Maire Jean Claude Montlaur.
- Le planning des activités proposé par les Associations pourra être modifié en fonction du nombre d'aidants. Si pas d'aide des membres, pas de festivités.
- Demande de ne pas faire d'Albas un « village de vacances » avec trop d'animations consécutives.
- Les petites tables devant la buvette seront dorénavant à mettre en priorité plutôt qu'une grande, qui pourrait rebuter les nouveaux arrivants.
- Gardons en tête le respect de tous en limitant les débordements éventuels.

Fin de la réunion à 19h38.

Luc MICHAUX

Président

Virginie Stevens

Secrétaire

Julien VENNIN

Trésorier



Three handwritten signatures are displayed horizontally. From left to right: 1) A signature in blue ink that appears to read 'Michaux'. 2) A signature in black ink that appears to read 'Stevens'. 3) A signature in black ink that appears to read 'VENNIN'.